

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 15650 du 13 mars 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1805829S

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 80541 du 1^{er} décembre 2017 (NOR : INTJ1727075S),

Décide:

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2018 :

Laval Christophe NIGEND : 156469 NLS : 6011789

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2018 :

Degland Olivier NIGEND : 169662 NLS : 8025212

Riffonneau Fabrice NIGEND : 148524 NLS : 8006387

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2018 :

Vacant Nunes Laia Arnaud NIGEND : 216602 NLS : 8064411

Vibert Delphine NIGEND : 248009 NLS : 8089418

Mallet Samuel NIGEND : 184223 NLS : 8042272

Daudon Jonathan NIGEND : 211945 NLS : 8066708

Portolleau Céline NIGEND : 224362 NLS : 8073908

Article 4

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2018 :

Porcher Céline NIGEND : 164411 NLS : 8023485

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 mars 2018.

*Le général de division,
commandant en second
des écoles de la gendarmerie nationale,
I. NOAILLES*